

ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA LOZERE

Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazeries, l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et La Canourgue. Dispensé par des professeurs de grande renommée, l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de l'amateur au futur professionnel.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

PIANO :

David BRASLAWSKY 1er prix du CNSM de Paris, 1er prix de musique de chambre du Concours International de Trieste, titulaire du CA. Professeur au CRR de Saint-Maur-des-Fossés (94) et Paris Xème arrondissement. Régulièrement invité dans les jurys des CNSM.

VIOLON :

Marie-Violaine CADORET Concertiste. Professeur au CRR de Nantes et au pôle d'enseignement supérieur Bretagne Pays de la Loire.

Sabine DEBRUYNE Chambriste, elle se produit dans de nombreuses formations. Membre de l'Opéra de Saint-Etienne. Titulaire du CA. Professeur au CRD de Romans sur Isère.

Suzanne MARIE Diplômée du CNSM de Paris. Demi Finaliste du concours Long Thibaud. Concertiste. Titulaire du CA. Professeur au CRR de Saint-Maur-des-Fossés.

Arnaud LEHMANN 1er Prix du CNSM de Paris. Perfectionnement au Banff center for the arts (Canada) et au CNSM de Lyon. Nombreuses Masters Class en Chine. Titulaire du CA. Professeur au CRD de Blanc-Mesnil et au CRR de Nancy.

VIOLONCELLE :

Benjamin HAVAS Diplômé du Royal College of Music, Londres, de la classe du Quatuor Ysaye et de l'Institut de musique de chambre de Madrid. Professeur au CRR de Saint-Maur-des-Fossés (2015-2017) et au CRR de Rueil-Malmaison depuis 2017.

Xavier RICHARD Diplômé du CNSM de Paris. Titulaire du CA et diplôme Supérieur de musique ancienne au CRR de Paris. Professeur de violoncelle et de musique de chambre au CRR de Tours. Concertiste. Membre de l'orchestre Symphonique Tours-val-de-Loire, du concert d'Astrée et de l'ensemble Consonance.

HARPE :

Audrey PERRIN 1er Prix du CNSM de Paris et Prix de perfectionnement du CNSM de Lyon. Harpe solo de l'orchestre Padeloup et Chambriste. Titulaire du CA. Professeur au CMA centre Mozart de Paris.

GUIWARE :

Antonin VERCELLINO Etudes au CRR de Lyon et au Conservatoire de Bologne (IT). Titulaire du DE. Diplômé en musicologie de la faculté de Lyon 2. Enseignant au conservatoire de Lyon.

CLARINETTE :

Aude CAMUS 1er Prix du CNSM de Paris. Master of music de l'université de Yale (USA). Titulaire du CA. Directrice artistique du concours international de clarinette Jacques Lancelot. Professeur au CRR de Rouen.

FLÛTE :

Sandrine PONCET-RETAILLAUD 1er Prix du CNSM de Paris et un 1er Prix de musique de Chambre. Piccolo solo à l'orchestre Philharmonique de Strasbourg. Titulaire du DE. Professeur au CRR de Strasbourg.

Sandra MAVEL 1er Prix du CNSMD de Lyon. Titulaire du CA. Concertiste. Lauréate de la fondation Aïda, du Prix All Nippon Airways. Professeur au CRR de Lille.

HAUTBOIS :

Samuel RETAILLAUD Diplômé du CNSMD de Paris. Lauréat du concours international Fernand Gillet de Greensboro. Ex Cor anglais solo du Sinfonieorchester Basel. Hautbois solo de l'orchestre Philharmonique de Strasbourg.

COR :

Eric SAINT-MICHEL 1er prix du CNSM de Paris. Ex- membre de l'orchestre d'harmonie et symphonique de la Garde Républicaine de Paris. Professeur aux CRC de Champigny. Sevran. Sucy-en-brie et Chennevières-sur-marne.

PIANO ACCOMPAGNEMENT :

Jeffrey NAU : Diplômé du CNSMD de Lyon. Titulaire du DE d'accompagnement. Pianiste accompagnateur des classes instrumentales du CRR de Nancy.

MUSIQUE DE CHAMBRE CORDES ET VENTS :

Par les membres de l'équipe Pédagogique.

MUSIQUE D'ENSEMBLE : Eric SAINT-MICHEL

ATELIER IMPROVISATION : Antonin VERCELLINO

DIRECTION ARTISTIQUE : Eric SAINT-MICHEL

INFORMATIONS IMPORTANTES

Seuls les dossiers complets lors de l'inscription, pourront être pris en considération.

Les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs et nous accuserons réception de votre inscription par mail.

Le règlement du solde se fera :

- soit par chèque, espèces ou chèques ANCV, le jour de l'arrivée au stage

- soit par virement bancaire : mettre le numéro de la session 1, 2, 3 ou 4 dans le motif du virement ; date limite : 3 semaines avant l'arrivée.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'événements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Pour les stagiaires parisiens, accès SNCF :

ALLER : réserver à l'avance le billet Paris Bercy / Clermont-Ferrand, départ vers 7h. Puis prendre l'autocar financé par la région (tarif 2 euros en espèce) jusqu'à Marvejols.

RETOUR : réserver à l'avance le billet Clermont-Ferrand / Paris Bercy, départ vers 13h. Au départ de Marvejols, prendre l'autocar financé par la région (tarif 2 euros en espèces sur place) jusqu'à Clermont-Ferrand.

Si vous prenez ces trains et seulement ces trains :

- une personne désignée par l'académie guidera les stagiaires mineurs au cours de leur voyage. Elle portera un petit panneau Académie de Musique

- une navette de l'académie est prévue à Marvejols pour vous amener sur les lieux du stage.

La responsabilité de l'académie n'est pas engagée durant le voyage. Il n'y aura pas de navette à l'arrivée à Banassac.

Une réunion est prévue en fin d'après-midi au lycée. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Chaque stagiaire devra apporter son matériel (instrument, pupitre, cordes de rechange, partitions, tenue de concert noire et blanche si possible, tenue de danse, etc, selon le stage choisi).

L'internat propose des chambres de 2 à 4 personnes (WC et douche intégrés, linge de toilette non fourni, draps fournis).

Possibilité de prendre certains repas (tarif 10 euros, déjeuner ou dîner) pour les stagiaires externes, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

En dehors des cours, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'un animateur agréé Bafa (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signé par tous les parents ou tuteurs légaux lors de l'inscription. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés seront externes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :		Prénom :	
date de naissance :			
Adresse postale :			
téléphone :			
E-mail :			
discipline artistique :			
professeur actuel, niveau :			
professeur souhaité durant le stage :			
Arrivée en train à Marvejols à 13h		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Discipline artistique (choix obligatoire à cocher)			
Stage instrumental (sauf piano)	430 €		
Stage instrumental piano	500 €		
Stage instrumental harpe	495 €		
+ Frais d'inscription	85 €		✓
Options artistiques (choix facultatif à cocher) Toute option choisie après l'inscription sera dûe directement au professeur.			
option musique de chambre	120 €		
option accompagnateur piano	30 €		
Atelier improvisation	60 €		
Hébergement (choix facultatif à cocher)			
pension complète majeur	420 €		
supplément chambre individuelle si disponibilité	+230€		
pension complète mineur + encadrement BAFA	485 €		
demi pension majeur sans hébergement	130 €		
demi pension mineur + encadrement BAFA sans hébergement	190 €		
TOTAL = 85 euros de frais d'inscription + discipline artistique + options facultatives + hébergement facultatif			
GRATUIT pour les stagiaires : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, spectacle danse, concerts et auditions.			



DOSSIER D'INSCRIPTION:

Pour être validée, votre inscription doit contenir impérativement les documents suivants :

- le **bulletin d'inscription**
- un **chèque de 200 € d'arrhes** à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- un **règlement intérieur lu et signé** à télécharger sur le site
- **pour les mineurs : une autorisation parentale obligatoire et une fiche sanitaire de liaison**, à télécharger sur le site.

À envoyer au secrétariat des INSCRIPTIONS :

Antonin FERREIRA directeur de stage
55 rue de la république
81000 ALBI
inscription.stagecanourgue@gmail.com
06 43 84 94 22 uniquement en semaine de 10h à 12h et 14h à 16h (privilégier les contacts par mail)



RENSEIGNEMENTS

Eric SAINT MICHEL directeur artistique
06 86 87 16 98
info.stagecanourgue@gmail.com



Arrivée des stagiaires :

Lundi 24 juillet à partir de **14h à 17h30** heures au lycée. Pot d'accueil à 18h

Auditions et concerts :

Judi 3 Août 20 h Concert des Stagiaires « Salle polyvalente »
Vendredi 4 Août 18h Concert des professeurs « Eglise »

Départ des stagiaires :

samedi 05 août avant 12h.



LIEU DU STAGE :

Lycée LEGTA chemin Fraissinet
48500 LA CANOURGUE



<https://www.musique-lozere.com/>



Académie Internationale
de **MUSIQUE** et de **DANSE**
de la **LOZERE**

Session 3
LA CANOURGUE
du **24/07/23** au **05/08/23**



alto, clarinette, cor, flûte traversière,
harpe, hautbois, guitare, piano, violon,
violoncelle

41ème édition